



“Les taches brunes ne sont pas dangereuses en elles-mêmes mais elles sont le signe que la peau a reçu suffisamment de soleil pour développer un cancer.”

...

soleil, sans protection suffisante, génèrent ce phénomène. *“Il ne faut pas les confondre avec les taches de rousseur qui ont le même aspect mais foncent au soleil, ni avec les pigmentations de plus grande taille liées à une réaction entre le soleil et certaines substances comme les hormones (masque de grossesse) ou encore les parfums ou conservateurs (cosmétiques)”*, précise le Dr Augé. *“Les taches brunes ne sont pas dangereuses en elles-mêmes mais elles sont le signe que la peau a reçu suffisamment de soleil pour développer un cancer. Cela signifie que le capital soleil de la personne est épuisé”*, alerte le spécialiste. C’est pourquoi il convient d’être vigilant lors de ses expositions. *“Le traitement préventif est de se protéger au maximum du soleil, en s’y exposant de façon modérée et en évitant les heures où les rayons sont les plus dange-*

reux, c’est-à-dire entre 9 h et 15 h aux Antilles. Il est important de porter un chapeau, des lunettes et de mettre une crème solaire. Toutefois, celle-ci ne sera qu’un filtre qui limitera l’apparition des taches brunes mais ne les empêchera pas complètement.”

TRAITEMENT ET PRÉVENTION...

“À ma connaissance, aucune crème vendue dans le commerce n’est efficace pour faire disparaître les taches brunes. Seul un traitement dermatologique en a la capacité”, estime le Dr Jean-Michel Augé. *“Il est possible de les faire disparaître par un traitement dermatologique chez un praticien, en faisant un peeling de la peau, à l’azote liquide, à l’acide glycolique ou trichloracétique. Il est également possible d’avoir recours à des lasers chirurgicaux ou pigmen-*

taires”, précise le praticien. Ces différents traitements dermatologiques doivent avoir lieu pendant une période de non-exposition au soleil. Il faudra compter entre une et trois séances (en cabinet dermatologique), selon le procédé utilisé, ainsi que l’étendue et l’intensité des taches. Chaque séance coûte entre 100 et 150 euros. Le prix varie d’un praticien et d’une méthode à l’autre. Mais l’efficacité de ces traitements dermatologiques n’est pas toujours complète si la pigmentation descend profondément dans l’épiderme. Et leur impact n’est qu’esthétique. *“Tous les traitements destinés à faire disparaître les taches brunes ont une visée esthétique et non médicale. Ils ne doivent pas masquer le fait que la peau a reçu suffisamment de soleil pour pouvoir développer un cancer et doivent donc inciter à un dépistage régulier chez le*